



Newsletter 4 mai 2015

A l'occasion de la présentation de son étude sur "la place du numérique dans l'éducation et la formation en Pays de la Loire", le CESER a lancé le débat de l'adaptation des méthodes pédagogiques et des institutions éducatives.

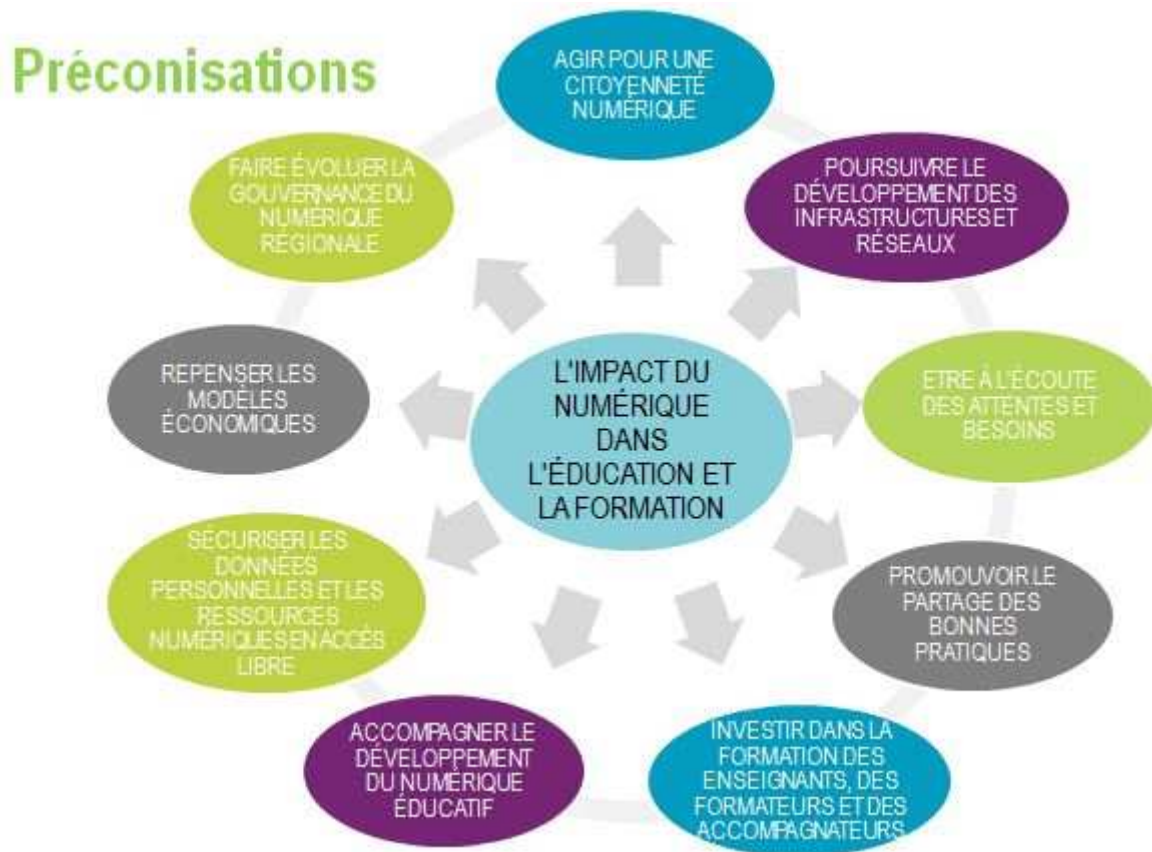


La place du numérique dans l'éducation et la formation

En matière d'équipements numériques, la Région des Pays de la Loire fait plutôt partie des bons élèves, mais de nombreux défis restent à surmonter, d'autant que le numérique et ses usages sont en constante évolution. Il faut donc constamment mettre au goût du jour l'existant, investir dans de nouveaux dispositifs et imaginer des méthodes innovantes.

Quels leviers pour apprendre avec le numérique ?

Il ressort de cette étude que l'essor du numérique dans l'éducation et la formation est fortement lié aux performances des réseaux et des outils disponibles qui doivent de plus répondre aux besoins et aux attentes des enseignants, des formateurs, des accompagnateurs et des usagers. Devant la montée en puissance du numérique, le principal enjeu est l'adaptation des méthodes pédagogiques et des institutions éducatives, et l'accompagnement de cette profonde mutation.



Poursuivre le développement des réseaux

La priorité est de déployer le très haut débit (THD) pour l'ensemble des établissements d'éducation et de formation sur le territoire régional. En fluidifiant l'accès à Internet, le THD et l'amélioration des intranets des établissements assureront des connexions aisées à l'ensemble des ressources éducatives et la mise en œuvre de nouvelles solutions de communication interactive telles les classes associant plusieurs établissements simultanément, mais aussi une meilleure utilisation des outils numériques nomades, y compris des matériels des usagers dans la mesure où l'égalité face à l'éducation est respectée.

Être à l'écoute des attentes et s'adapter aux besoins

Le développement du numérique demande des investissements importants. Si les besoins en ordinateurs fixes restent forts, l'attente se porte plus sur des équipements spécifiques (tableau numérique, imprimante 3D) ou nomades (ordinateurs portables, tablettes), mieux adaptés pour certaines pratiques pédagogiques. Il paraît aussi important de revoir les dispositifs d'aide à l'acquisition des outils et des logiciels qui ne sont pas toujours les plus adaptés aux réalités du terrain et de mieux assurer leur maintenance. L'accompagnement des enseignants, des formateurs et des usagers est une priorité.

Relever le défi de la connaissance et de la pédagogie

L'intégration du numérique dans les pratiques ne se limite pas aux outils et à leur maîtrise. Le numérique permet la mise en place de nouvelles pédagogies qui semblent plus en phase avec les besoins des usagers mais qui impliquent une profonde remise en cause des méthodes qui dépassent désormais la simple diffusion de connaissances. Afin de promouvoir et généraliser les bonnes pratiques, les bons usages et le travail collaboratif des enseignants et des formateurs de la région, il pourrait être opportun de créer un réseau régional de la pédagogie numérique qui pourrait intervenir dans une logique d'appels à projets. Le CESER propose d'autre part que les espaces techniques et les moyens technologiques soient mutualisés autant que possible, car le développement du numérique éducatif nécessite d'importants moyens qui ne peuvent être assumés seulement par l'Etat et les collectivités.

Vidéo : la place du numérique dans l'éducation et la formation en Pays de la Loire

Trois ateliers pour débattre de la place du numérique

Atelier n°1 : Comment le numérique impacte la didactique et la pédagogie ?

1. Avec le numérique, on passe de l'apprentissage du savoir à l'apprentissage des compétences, mais l'intermédiation de l'humain reste nécessaire et indispensable.
2. Les pratiques et usages numériques nécessitent d'être recensés et mutualisés, mais les questions de sécurisation des données et des droits d'auteur se posent.
3. Bouleversement pédagogique entre le distanciel et le présentiel comme les classes inversées : il faut prendre le temps de l'évaluation dans l'utilisation des outils.

[Vidéo de l'atelier 1](#)

Atelier 2 : Comment développer l'ingénierie pédagogique ?

1. Le numérique change les fonctions de l'enseignant et de l'apprenant. L'enseignant devient un "médiateur" : le savoir est sur internet, mais il faut apprendre à le chercher. L'enseignant doit lui-même apprendre à maîtriser les outils, à connaître les ressources disponibles, souvent par capillarité et solidarité entre collègues et par un usage avisé et raisonné des réseaux sociaux
2. Outils et supports : si le bon équipement des formateurs/enseignants est essentiel, il serait intéressant de disposer d'une bibliothèque régionale des supports, d'autant que les supports vieillissent vite ce qui pose la question de leur mise à jour et des travaux collaboratifs à cet effet : pourquoi pas un label régional ou une bibliothèques des supports ?
3. Quelles nouvelles pistes de financement ?

[Vidéo de l'atelier 2](#)

Atelier n°3 : Comment permettre à tous de devenir des citoyens numériques ?

1. Doit-on parler de citoyenneté numérique au lieu de citoyenneté tout court ? Le numérique reste un outil.
2. La question de la fracture numérique : économique mais aussi générationnelle.
3. Nécessité d'inscrire un processus éducatif au service des usagers, à travers leur capacité à accéder à l'environnement et à l'appréhender, et aussi à maîtriser les conséquences de son action numérique.

[Vidéo de l'atelier 3](#)



Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.